

CANNABIS

Par Alcool Info Service Postée le 27/11/2012 21:45

Bonjour je me suis fait arrêter avec 2g de résine de cannabis et j'ai été convoqué à la gendarmerie pour qu'ils me remettent une convocation au TGI pour une injonction thérapeutique et j'ai voulu savoir en quoi ça consiste et si il y a des analyses d'urine ou de sang merci de me répondre clairement merci d'avance

Mise en ligne le 29/11/2012

Bonjour,

Nous avons reçu deux questions similaires de votre part. Notre réponse se trouve dans l'autre question intitulée « Injonction ».

Merci
